



VILLE DE BRAINE-LE-COMTE

ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur est invité à assister à la séance qui aura lieu
le lundi 29 avril 2013 à 20 H 00 à la salle du Bailli

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire Communal, a.i Le Bourgmestre,

Guy BROSSEREZ

Jean-Jacques FLAHAUX

Philippe du Bois d'Enghien
Secrétaire Communal

Hôtel de Ville
Grand Place 39
7090 Braine-le-Comte
Tél. 067/874.833
GSM. 0498/932.936

CONSEIL COMMUNAL
REUNION DU LUNDI 29 AVRIL 2013

L'an deux mil treize, le vingt neuf du mois d'avril à 20 H 00 ensuite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil Communal, sont présents :

- M. Jean-Jacques FLAHAUX, Bourgmestre - Président ;
MM. Maxime DAYE. Daniel CANART. Echevins ;
Mme Bénédicte THIBAUT, Présidente du C.P.A.S.
Mme Ludivine PAPLEUX. M. Olivier FIEVEZ. Mme Martine DAVID. Echevins ;
MM. Philippe JEANMART. Charles VASTERSAEGHER. Francisco FERNANDEZ-CORRALES. Nino MANZINI. Mme Karina DECORT. MM. ~~Didier LIEDS~~. Luc GAILLY. Michel BRANCART. M. Line HAUMONT. MM. André-Paul COPPENS. Léandre HUART. Mmes Annick VAN BOCKESTAL. Alison PICALUSA. M. Henri ANDRE. Mme Stéphany JANSSENS. M. Yves GUEVAR. Mme Danielle PAUL. M. Corentin MARECHAL. Mme Martine GAEREMYNCK. Conseillers Communaux.
M. Guy BROSSEREZ, Secrétaire Communal, a.i

SEANCE PUBLIQUE

Avant-réunion :

- hommage à une Conseillère Communale et à un ancien Conseiller Communal décédés
l'Assemblée respecte une minute de silence en hommage à Madame Evelyne DETRY, Conseillère Communale et Monsieur Arthur LAMBERT, ancien Conseiller Communal décédés.
- Réception de Miss Haute Senne et ses dauphines
Après avoir mis à l'honneur Miss Haute Senne 2013 et ses dauphines, l'Assemblée entame l'examen des points soumis à l'ordre du jour :

1 AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE BRAINE-LE- COMTE

Etude de développement local

Présentation

Madame Invernizzi, responsable de l'ADL locale présente les lignes directrices de travail pour intégrer un équilibre entre les dimensions urbanistiques, sociales, paysagères et économiques de la Ville.

Monsieur le Conseiller Jeanmart trouve ce rapport très bien fait, bien qu'il ait parfois le sentiment d'un remake (dynamicité par exemple).

Il est cependant important de rentrer dans la réalité (enseignes qui ferment).

Ce qu'il faut se dire c'est : qu'est-ce qu'on peut faire sans attendre.

Des choses peuvent être réalisées immédiatement en tenant compte de ce qui existe.

Ainsi, en matière d'agriculture, ou l'on pourrait aller plus vite.

Madame l'Echevine David confirme que l'objectif est de remédier à la problématique exposée et qui existe maintenant.

Ainsi en matière agricole, un groupe de travail a déjà été constitué afin de favoriser les circuits courts et mettre en avant la vente et la commercialisation des produits locaux.

2 REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAL

Délibération du conseil communal du 31 janvier 2013

Annulation des articles 49, 51, 70, 71, 72 et 84

Information et date pour un nouveau groupe de travail

Monsieur le Bourgmestre rappelle qu'à l'unanimité, le Conseil Communal du 31 janvier 2013 avait voté ce règlement.

On doit cependant constater que 6 articles n'ont pas été approuvés par la Tutelle.

Comme proposé également par le Conseiller Guevar, une réunion des 4 groupes de travail sera organisée le lundi 13 mai à 18 H 00 pour corriger ces articles.

3 FINANCES COMMUNALES

A Tarif pour la location du bus/minibus communal

Modification

Monsieur le Conseiller Guevar s'interroge, le tarif de 1 € par personne est-il ajouté au prix de location, est-ce aussi valable pour les associations brainoises à vocation sociale durant les congés scolaires, quid des écoles pour assurer des déplacements en période scolaire pour un voyage ou rejoindre la piscine, y a-t-il un nombre maximum de location gratuite pour les associations brainoises à vocation sociale durant les congés scolaires.

B Taxe sur la délivrance des documents administratifs
Modification
Monsieur le Conseiller Guevar estime qu'il n'est pas normal d'imposer une telle taxe alors que les familles sont déjà dans la douleur et les frais de funérailles énormes. De même pour la déclaration de nationalité, pas de taxe systématique mais faire payer les frais postaux en cas de dossier incomplet par exemple.
Monsieur le Conseiller Jeanmart suggère également d'interdire aux sociétés de pompes funèbres de facturer ce service.
L'Assemblée approuve alors le règlement par 21 voix pour, 3 abstentions (2 Ecolo et 1 I.C) et 1 voix contre (I.C).

C Elaboration du schéma de structure et du règlement communal d'urbanisme
Escompte de subsides promis ferme - Vote

D Déchets - Coût/vérité - Année 2012
Monsieur le Bourgmestre rappelle que la Commune doit remettre un document qui reprend tous les coûts et les recettes en matière de déchets.
La règle est que les recettes doivent supporter les coûts.
Le même exercice prévisionnel a d'ailleurs déjà été entamé pour 2013.

Monsieur le Conseiller GUEVAR souhaite savoir si, dans les frais de personnel dans la collecte de déchets, des ouvriers avec emploi subsidié sont utilisés.
Qu'est en fait l'action « poule » et le montant de plus de 2000 € pour l'action « gourde » ?
Quels sont les postes de dépense qui risquent d'augmenter sensiblement en 2013 ?
Peux-on obtenir le tableau « coût/ vérité des déchets » version 2013.
Il lui avait été reproché lors du budget de penser qu'il allait être fait du bénéfice sur les déchets, il pense après un rapide calcul que cela sera bien le cas.
Il propose une diminution du prix du sac, une diminution des coûts avec l'utilisation d'article 60 ou emploi subsidié et la diminution des frais administratifs.

Madame la Conseillère GAEREMYNCK propose d'étendre l'action « poules » développée par le service Environnement l'an dernier à toute la ville.
La Commission « Déchets » pourra envisager cette proposition.

Monsieur le Conseiller JEANMART pense quant à lui qu'il faudrait travailler sur le système des poubelles à puce.

E Octroi de subventions - Contrôle -
Bilan de l'année 2012 de l'A.S.B.L. « Office du Tourisme »
Information
Monsieur l'Echevin du Tourisme présente le bilan 2012 de l'A.S.B.L. « Office du Tourisme » dont la performance est saluée par le Conseiller GUEVAR qui s'inquiète cependant de l'avenir financier de l'Office du Tourisme dès 2013, compte-tenu de la diminution de la dotation communale et du cadeau en dépense du service des sports que représente la patinoire.
Dommage pour l'instant que le pavillon soit caché par des conteneurs et qu'il ne soit pas hébergé dans un bâtiment classé.

F Décisions diverses de Tutelle
Information

4 FABRIQUES D'EGLISES
A Fabriques d'Eglise de l'entité
Comptes de l'exercice 2012 - Avis à émettre

B Fabrique d'Eglise St Géry à Ronquières
Budget de l'exercice 2013 - Avis à émettre

5 LOGEMENT - ENQUETE DE SALUBRITE ET DE SURPEUPLEMENT

Demande d'octroi de compétences

Décision

Monsieur le Conseiller MANZINI s'interroge sur le nombre de dossiers qui pourraient être traités sur un an.

Il soumet l'idée de reporter le point afin de l'examiner plus tard en fonction du nombre de dossiers et de l'impact de travail pour la Commune.

Monsieur le Conseiller GUEVAR souhaite connaître les recours ouverts aux réclamants si la compétence revient à la Commune.

Il lui est répondu que les recours sont du même ordre que ceux pour l'Inspecteur de la Région Wallonne.

Enfin, Monsieur le Conseiller JEANMART estime que cela permet d'élargir le rayon d'investigations et d'aller plus vite.

Cet effort en vaut la peine.

L'Assemblée marque alors son accord par 23 voix pour et 2 absentions (Ecolo).

6 CIRCULATION ROUTIERE - VOIRIES COMMUNALES

A Création d'un emplacement de stationnement -
Rue de la Verrerie entre les n°3 et 15
Décision

B Création d'un emplacement public pour handicapés - Rue des Combattants
(devant l'Eglise de Ronquières)
Décision

C Etablissement d'une zone 30 - Rue de Ronquières
Décision

7 INVESTISSEMENTS

Gestion journalière - Budget ordinaire 2013 -
Dénéigement - Demande d'un crédit d'urgence
Décision du Collège du 14 mars 2013 - Ratification

Monsieur le Conseiller GUEVAR s'interroge sur la proportion de mélange sel/sable du Rhin utilisée. En effet, dans plusieurs voiries comme la rue du Géruez à Hennuyères, après plusieurs semaines, le sable reste bien présent sans nettoyage alors que des riverains ont appelé, sans succès, le service Travaux.

8 ACQUISITIONS

A Passeports biométriques - Acquisition de matériel informatique
Décision de principe et approbation des conditions et choix du mode de passation du marché

B Acquisition de gants de pompiers avec l'aide du Fédéral - Programme 2010 -
4^{ème} tranche -
Financement via les fonds propres - Boni extra
Vote

9 ENVIRONNEMENT

Convention de concession à long terme (20 ans) - Bief de l'écluse 27 à Ronquières
Décision

Madame la Conseillère GAEREMYNCK se fait le relais des riverains à la rencontre desquels Ecolo est allé et fait état des problèmes qu'ils rencontrent et de leurs griefs (câbles électriques, eaux usées...).

La Commune est-elle prête à assumer ses responsabilités ?

Ainsi, les riverains invitent le Conseil Communal à se rendre compte sur place, reportant l'examen de ce point à une prochaine réunion du Conseil Communal.

Monsieur le Bourgmestre rappelle que c'est un terrain sur lequel la Ville n'a pas de compétence.

L'objectif depuis de nombreuses années est d'obtenir (à la demande des riverains eux-mêmes), une amélioration à la de leur citoyenneté, ce qui représentera sans aucun doute plus de charges que de récoltes.

De part la convention elle-même, la commune aura l'obligation de répondre positivement aux sollicitations des riverains.

Monsieur le Conseiller GUEVAR est d'accord sur l'acquisition pour autant qu'il n'y ait pas d'impact financier pour les riverains.

Après que le Conseiller JEANMART ait attiré l'attention sur le problème que pourrait représenter l'envasement du bief, l'Assemblée approuve la convention par 23 voix pour et 2 abstentions (Ecolo).

- 10 CENTRE CULTUREL REGIONAL DU CENTRE
Convention à conclure pour l'année 2013
Approbation
- 11 CHARTE COMMUNALE DE L'INTEGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPEE
Approbation
- 12 CHARTE D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES
HANDICAPEES DANS LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS
Approbation
Monsieur le Conseiller JEANMART propose de mettre en œuvre tout ce qui pourrait aider les personnes handicapées dans leurs démarches administratives, proposition relayée par Monsieur le Conseiller GUEVAR qui propose de sensibiliser tout le personnel à cette charge et d'obtenir un bilan annuel des actions.
- 13 PROJET DE CARTE POSITIVE EOLIENNE
Avis du Collège Communal
Information
Madame l'Echevine PAPLEUX explique l'Union Européenne a pour objectif de réduire d'ici 2020 de 20 % les émissions de gaz à effet de serre et de passer aux énergies renouvelables dont une contribution de l'éolien de 4500GW/h à l'horizon 2020 sur le sol wallon.

Afin d'encadrer cette nouvelle politique, le Gouvernement a décidé de se doter de 3 outils :

Un nouveau cadre de référence (il remplace celui de 2002)

Le cadre de référence propose des mesures visant la préservation de la quiétude des habitants (effet stroboscopique, confort acoustique et visuel,...).

Une carte positive

Il y a 50 lots. La carte associe à chaque lot un objectif de production d'énergie éolienne.

Une même commune peut être concernée par plusieurs lots. Imprécision et incertitude de la carte !.

Un décret (d'ici le printemps 2014)

Ce projet de cadre de référence a été adopté définitivement et celui de cartographie a été adopté provisoirement par le Gouvernement Wallon. Les 262 communes wallonnes ont été sollicitées par le Ministre Wallon de l'Energie Nollet et le Ministre de l'Aménagement du Territoire Henry afin d'émettre un avis sur le projet de cartographie dite positive relative à l'éolien en Wallonie. Cet avis pour les « Collèges » doit être remis pour le 30 avril. Il s'agit d'une « consultation informelle » (les collèges peuvent remettre un avis mais ne sont pas obligés). Cette campagne de consultation ultra rapide semble être une tentative de noyer l'opposition et il n'y a pas de réelle concertation (5 séances d'information en journée du 15 au 19.04 pour toute la Wallonie).

De plus, sont uniquement invités les membres du Collège. Il faudrait allonger les

délais !

Bientôt, il y aura une « enquête publique » (juin) pour la carte qui découperait la Wallonie en 50 lots destinés à accueillir 750 éoliennes supplémentaires afin de permettre la production de 4500 GWh/an.

Est-ce que le régional entend offrir une certaine marge de manœuvre aux communes ou va-t-il imposer les parcs éoliens ?

Domage que l'on n'encourage pas davantage l'éolien domestique (exploitation agricole), l'énergie hydroélectrique, la géothermie, la biomasse,...

Tout en concédant qu'il faut bien sûr renouveler les énergies renouvelables, Monsieur le Bourgmestre enchaîne alors, faisant état de sa totale désapprobation de la méthode utilisée pour imposer ces éoliennes.

Monsieur le Conseiller MANZINI constate que la Commune reste fidèle à ses choix. Qu'Ecolo soit ou non au Gouvernement, les éoliennes ne sont qu'un moyen parmi tant d'autres.

Il faut dédramatiser tout ce cinéma qui en fait des « machines à tuer ».

Il y a certainement autant de personnes favorables que d'opposants.

En fait, les gens sont favorables aux énergies renouvelables dont l'éolien.

Monsieur le Bourgmestre conclut alors ...oui pour les éoliennes mais pas n'importe comment.

Il faut utiliser les autres aspects des énergies renouvelables non exploités ces dernières années.

14 INFORMATIONS

- Budget 2013 du C.P.A.S
Approbation par la Tutelle - Notification
- Budget 2013 de la Régie Foncière
Approbation par la Tutelle - Notification
- Taxe sur la délivrance de documents administratifs
Exercices 2013 à 2019
Approbation par la Tutelle - Notification

15 SEANCE DU 19 MARS 2013 Procès-verbal - Approbation.

16 INTERPELLATION DE CONSEILLERS COMMUNAUX Le Collège Communal répond aux interpellations de :

Madame la Conseillère Paul concernant la mobilité à la rue des Postes

Monsieur le Conseiller Coppens concernant la dégradation de la voirie à la rue d'Ecaussinnes

Monsieur le Conseiller Jeanmart concernant l'ancienne maison communale d'Hennuyères, la maison passive située face au cimetière d'Hennuyères, le taggare du mur du cimetière, le monument de la rue des Ardennes, la circulation aux abords des tuileries, la gare d'Hennuyères, la clôture S.N.C.B. et les chicanes à la rue de la Libération et la création d'une piste cyclable, l'éclairage de la place, la rue des Aulnois et la problématique de l'alimentation en eau d'Hennuyères.

Monsieur le Conseiller Guevar concernant le ramassage des déchets verts, la circulation dans le quartier de l'école Normale, la voirie et la circulation dans le Bois de la Houssière, l'implantation d'une station d'épuration à Hennuyères, l'état de voirie pourtant refaite récemment et de la rue Britannique, du site de l'ex « Petite Bouffe » à Ronquières et des chantiers en cours sur Braine-le-Comte.

HUIS CLOS

- 17 ACCUEIL TEMPS LIBRE - COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL
Renouvellement - Désignation du Président et des représentants locaux
- 18 SOCIETE DE LOGEMENTS DE SERVICE PUBLIC HAUTE SENNE LOGEMENT
Désignation des délégués de la ville aux assemblées générales
Décision
- 19 MAISON DE QUARTIERS (salle du Moulin de la Butte à Hennuyères, Centre 9 à Petit- Roeulx et Gare de Ronquières)
Désignation des représentants du Conseil Communal
Décision
- 20 PERSONNEL COMMUNAL - MISE A LA PENSION
A Requête de Madame Brigitte Detournay
B Requête de Monsieur Bernard Coupé
- 21 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL
A Ecole de Ronquières
Désignation à titre temporaire d'une institutrice primaire.
Décision
- B1 Ecole d'Hennuyères
Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
Décision
- B2 Ecole d'Hennuyères
Augmentation de cadre
Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps au 29 avril 2013
Décision
- B3 Ecole d'Hennuyères
Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle du 29 avril au 30 juin 2013
Décision

- B4 Ecole d'Hennuyères
 Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante
 Décision
- C Ecole de Steenkerque
 Augmentation de cadre
 Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps au 29 avril
 2013
 Décision
- 22 ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL
 A Démission d'un professeur de piano.
 Décision
- B Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de
 retraite.
 Décision

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 H 47

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal, a.i
 (s) Guy BROSSEREZ

Le Président,
 (s) Jean-Jacques FLAHAUX

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire Communal, a.i

Le Bourgmestre,

Guy BROSSEREZ

Jean-Jacques FLAHAUX